

LE COMPTE-RENDU

Rencontre PTCE

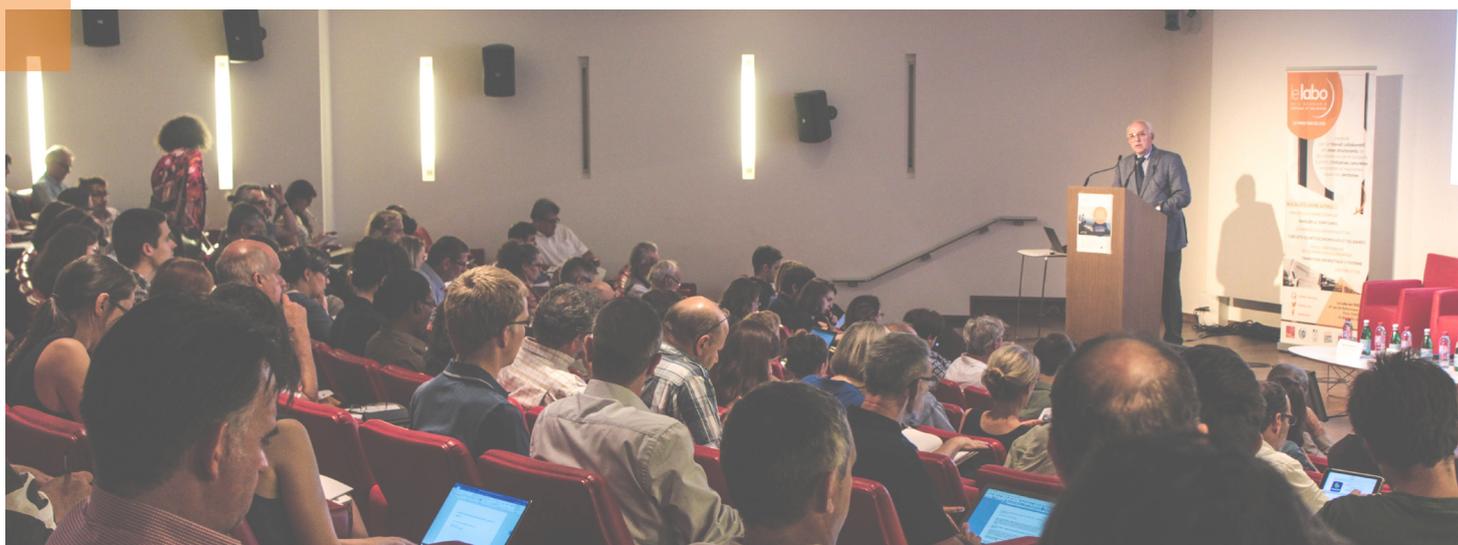
"Coopérer et innover
en faveur des territoires"



5 JUILLET 2017

"Coopérer et innover en faveur des territoires"

Rencontre organisée par le Labo de l'ESS
le 5 juillet 2017.



INTRODUCTION

UN CARACTÈRE INNOVANT & UN DÉVELOPPEMENT RAPIDE

Hugues Sibille, président du Labo de l'ESS commence par rappeler qu'aujourd'hui, le nombre des pôles de coopération est estimé à plus de 160 ; un nombre significatif pour une histoire récente, puisque leur création date de 2009 seulement. A l'origine, le caractère innovant du concept de PTCE est remarquable. Des avancées ont été obtenues, comme l'inscription des PTCE dans l'Article 9 de la loi du 31 juillet 2014 relative à l'ESS. Deux appels à projets gouvernementaux d'envergure ont été lancés pour poursuivre et encourager le développement des PTCE dans les territoires. Autant de marqueurs de reconnaissance par les pouvoirs publics relevant d'un travail inter-réseaux entre le Labo de l'ESS, le CNCRESS, Coorace, le RTES, le MES.

NÉCESSITÉ DE LA MESURE D'IMPACTS

Ces signes encourageants ne doivent pas masquer pour autant la fragilité d'un système, notamment les questions de financement. La compréhension et la visibilité des projets par les acteurs publics demeurent un enjeu fort pour la viabilité des PTCE. La mesure d'impacts en est une composante incontournable. C'est l'objet de ce travail d'enquête et d'analyse effectué par le Labo sur près de deux ans, présenté à l'occasion de cette rencontre. Les résultats portent sur 24 pôles, soit 187 structures et devront continuer à être enrichis au fil du temps pour obtenir de véritables tendances. En introduction, Hugues Sibille tient à remercier le CGET et la Caisse des Dépôts pour leur soutien à ces travaux.

Le Président du Labo de l'ESS, qui viendra ponctuer la rencontre de questions, rappelle l'importance de construire des propositions dans une démarche « bottom up », ancrée territorialement. C'est le cas des réflexions du Labo sur les PTCE, tout comme de ses travaux sur les circuits courts, les financements bancaires dans les territoires, la transition énergétique, plus récemment les activités culturelles et prochainement, l'agriculture alternative. Le REVE du Labo de l'ESS (R comme Résister, E comme Expérimenter, V comme Voir loin, E comme Évaluer) représente une méthode totalement transposable à l'action des pôles sur les territoires.

Hugues Sibille : *« En cette période de changement gouvernemental, où l'on s'interroge sur la continuité d'un certain nombre d'initiatives, j'invite le ministre Nicolas Hulot à s'intéresser aux PTCE, incarnation concrète de la transition écologique et solidaire sur les territoires, pour leur assurer un soutien indispensable ».*



TABLE RONDE

1.

MISE EN PERSPECTIVE HISTORIQUE & VALORISATION DES PTCE

Animation des échanges : **Hugues SIBILLE**, président du Labo du Labo de l'ESS

- **Françoise BERNON** – Déléguée générale du Labo de l'ESS
- **Laurent FRAISSE** – Socio-économiste, chargé d'études à l'Institut Godin
- **Stéphane MONTUZET** – Coordinateur du Pôle Sud Aquitain, directeur du Comité de Bassin d'Emploi (CBE) du Seignanx
- **Dominique HAYS** – Directeur Angès Gardins – PTCE Ecopôle alimentaire de la Région d'Audruicq

UNE DYNAMIQUE ENDOGÈNE À L'ESS

Laurent Fraisse a été chercheur participant de l'émergence et du développement des PTCE. L'Institut Godin¹ est le premier centre de transfert en pratiques solidaires, né de la rencontre entre des entrepreneurs sociaux et l'Université de Picardie². Ce socio-économiste rappelle que les PTCE sont des dynamiques territoriales multi-parties-prenantes visant à mettre en œuvre des stratégies de mutualisation et de coopération, pour développer des projets économiques innovants, dans une finalité de développement local durable.

¹ Créé en 2007 à l'initiative des acteurs en région Hauts-de-France, l'Institut Jean-Baptiste Godin est le premier Centre de transfert en pratiques solidaires et innovation sociale de France.

² Site de l'ex-Région Picardie > Technologie et Innovation. Consulté en juillet 2017. <http://www.picardie.fr/L-Institut-Godin>
RTES, MES, CORAACE, CNCRESS

Avant d'être un article de loi et un dispositif public d'expérimentation, les PTCE sont d'abord une dynamique endogène à l'ESS. « Au cours des années 2000, un certain nombre de regroupements territoriaux se sont appelés pôles ou clusters, rappelle Laurent Fraisse. Ils avaient créé des réseaux territoriaux impliquant différentes parties prenantes pour monter des projets économiques. Appuyé par le Labo de l'ESS et plusieurs réseaux nationaux³, ils se sont organisés en tant qu'acteur collectif au tournant des années 2010 pour gagner en visibilité publique aux niveaux national et territorial. Cette dynamique a débouché sur des soutiens des pouvoirs publics, les collectivités locales puis le gouvernement suite à la mise en place du ministère de l'ESS en 2012 ».

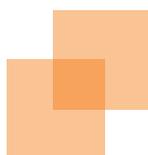
UN SOUTIEN POLITIQUE INDISPENSABLE

Les PTCE ont permis une dynamique interministérielle intéressante. Plusieurs ministères ont soutenu les appels à projets puisqu'ils sont transverses à différentes politiques: économie, aménagement du territoire, politique de la ville, agriculture. « Pourquoi pas, demain sensibiliser d'autres ministères comme celui de la Recherche, de la Culture ou de la transition écologique », interpelle Laurent Fraisse.

De nombreuses collectivités territoriales ont soutenu les dispositifs de PTCE, « que ce soit des régions, intercommunalités ou métropoles. Certains non lauréats sont tout de même reconnus localement comme PTCE, poursuit Laurent Fraisse. Des acteurs universitaires ont également contribué à leur qualification à travers des enquêtes et études de cas. La continuité de la dynamique PTCE relève d'une responsabilité collective – des pôles, réseaux, pouvoirs publics, chercheurs. Les réussites ne doivent masquer certaines difficultés. **Quelques PTCE ont cessé leurs activités et il est important de comprendre pourquoi** ».

Aujourd'hui, la continuité est nécessaire à différents égards : dans l'animation des PTCE, dans l'appui aux nouveaux pôles qui se créent ; dans le soutien aux projets emblématiques des pôles existants. « La dynamique pourrait être plus forte s'il y avait une politique d'animation, d'accompagnement et d'évaluation des PTCE, ce qui n'a toujours été pas le cas, contrairement aux clusters ou pôles de compétitivité. Il existe ici et là des visites apprenantes, des journées d'échanges, des recherches-actions avec et pour les PTCE, mais l'ensemble de ces initiatives sont trop disparates et fragmentées ».

Pourquoi est-il important de valoriser ces formes de coopération ? « Dans un moment où les fractures sociales et territoriales se sont exprimées [notamment lors des élections présidentielles], il est précieux que des dynamiques locales se déploient au service des populations, des tissus économiques locaux et du développement durable sans mettre uniquement l'accent sur la compétitivité des entreprises et l'insertion des régions dans la mondialisation ». Non seulement ces initiatives valorisent l'ESS mais, de plus, des projets de Recherche & Développement (R&D) naissent de certains pôles qui méritent d'être valorisés.



³ RTES, MES, CORAACE, CNCRESS.

UNE NOUVELLE FORME D'ÉCONOMIE VERS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE & SOLIDAIRE

Pour finir, Laurent Fraise souligne que de nombreux PTCE développent : *« des éco-activités : réduction et revalorisation des déchets, circuits courts alimentaires, énergies renouvelables... Les PTCE incarnent une nouvelle forme d'économie, en étant une intersection entre ESS, économie de la fonctionnalité et écologie industrielle, mais aussi économie collaborative (tiers-lieu, fablab). Il semble opportun que les pôles pourraient participer à co-construire avec le ministère de Nicolas Hulot des solutions favorables à une transition écologique et solidaire sur les territoires ».*

Stéphane Montuzet est directeur du Pôle Sud Aquitain et directeur du Comité de Bassin d'Emploi (CBE) du Seignanx⁴. Ce PTCE construit, depuis 1993, une démarche de développement local innovante avec et pour les acteurs du territoire.

Quelle est la genèse du projet ? *« Suite à une succession de licenciements économiques, il a fallu que notre territoire se pose la question : comment prendre en main son avenir et sa destinée socio-économique? Une des premières réponses au début des années 1980 a été la création du Comité économique local de l'emploi devenu Comité de Bassin d'emploi. Il est désormais porteur et animateur du PTCE, y compris dans une logique de diffusion et de sortie de ses frontières historiques ».*

La particularité du PTCE est d'avoir imaginé un modèle territorial basé sur la coopération et la collaboration entre les différents acteurs socio-économiques avec le refus des théories économiques du "ruissellement" consistant à faire uniquement du développement économique pour irriguer par la suite les questions sociales.

« Nous avons fait des structures de l'ESS un moteur de ce développement et opéré un décroisement entre les acteurs publics et privés ».

Stéphane Montuzet rappelle que le Pôle Sud Aquitain intervient dans des champs d'activités de plus en plus élargis : l'insertion, la création d'activités, la formation professionnelle, les circuits courts financiers, les circuits courts alimentaires, l'éco-construction, l'habitat, l'aéronautique... *« Nous sommes en train de créer une Ecole de coopération transfrontalière avec l'Espagne. Nos interventions s'étendent désormais sur un spectre plus large du développement durable ».*

⁴ Site du CBE du Seignanx. Consulté en juillet 2017. <http://www.cbe-seignanx.com>

LOGIQUE D'HYBRIDATION, DE SOLIDARITÉ & DE CROISEMENT FINANCIER

A la question de la santé financière du PTCE, Stéphane Montuzet répond en détaillant le modèle particulier de son pôle : « Nous avons bâti notre pôle sur la nécessité d'une ingénierie du développement très compliquée à financer. Mais sans elle, nous ne serions pas en capacité de faire financer les activités, de concevoir une stratégie et de la mettre en œuvre dans le territoire. Dans le même temps, notre force est d'avoir construit un écosystème; là où nous n'étions qu'une poignée d'organisations de l'ESS il y a une vingtaine d'années, le "cœur du réacteur" se compose aujourd'hui de **23 structures de l'ESS qui fédèrent environ 250 entreprises classiques privées et tous les échelons du champ public**. Ces organisations se sont construites par une dynamique de coopération ; ce n'est pas une agrégation. Elles ont été pensées dans une logique d'hybridation, de solidarité, de croisement financier, et donc de complémentarité entre elles ».

Faut-il privilégier les modèles de subventions ou l'hybridation financière ? Il penche plutôt pour la deuxième voie. « Sur 20 M€ budgétaires de chiffre d'affaires qui composent le noyau dur du pôle, il y a seulement 5% d'argent public. En affinant l'entonnoir sur la structure porteuse, nous sommes à 50 / 50 ».

Le pôle est-il doté d'outils de mesure de ses impacts ? « Nous avons modestement des "débutants d'outils". Derrière la logique de chiffrage qu'il faut savoir dépasser une fois posée, nous allons chercher les effets qui s'opèrent dans les territoires, en matière de transformations sociales. De plus, des branches et des opérateurs industriels viennent s'installer au sein du pôle car ils y trouvent une dynamique, des moyens, des ressources. Il faut être capable d'évaluer tous ces éléments et c'est une démarche en cours actuellement ».



PRÉSENTATION DE LA PUBLICATION DU LABO - *Enquête nationale d'analyse des PTCE*

Françoise Bernon, déléguée générale du Labo de l'ESS, commence par remercier le CGET et la Caisse des dépôts, qui ont soutenu la réalisation de cette étude et plus particulièrement Nicolas Hervieu, consultant au cabinet Synoptic et Camille Sultra, chargée de développement au Labo de l'ESS, qui ont conduit cette enquête et travaillé à l'analyse des résultats.

Un premier temps de préparation a été nécessaire pour construire cette enquête. La rédaction du questionnaire s'est appuyée sur une étude rédigée par Laurent Fraise et permettant **l'identification de différents cercles d'appartenance constitués autour d'un PTCE :**

- 1. L'animation :** C'est le noyau dur du PTCE. C'est soit une cellule construite spécifiquement pour assurer le travail d'animation, soit une des structures du pôle qui assure cette fonction de coordination.
- 2. Les membres initiateurs :** ces structures ont un rôle déterminant dans la création du PTCE. Elles sont dans la gouvernance et travaillent sur nombre de projets et activités, de l'élaboration au développement et la consolidation du pôle.
- 3. Les partenaires internes :** ces membres partenaires internes ne font généralement pas partie de la gouvernance, mais sont associés au PTCE dans l'élaboration et le développement de projets.

Soixante-huit pôles ont été sollicités pour participer à cette enquête. Cinquante ont accepté de répondre ce qui représente un total de 740 structures. Les résultats présentés sont la consolidation de réponses de 24 pôles, soit 187 structures.

Une majorité d'associations

Les acteurs de l'ESS sont majoritairement à l'origine de la création des pôles. 57% des structures constituant les pôles de coopération ont un statut associatif. Le décroisement avec le privé existe bien, puisque des entreprises classiques font partie du deuxième et troisième cercle. Les Structures de l'Insertion par l'Activité Économique (SIAE) représentent 23% des structures répondantes.

De multiples filières à dominante durable

En termes de secteur, les pôles s'inscrivent dans de multiples filières et s'organisent principalement autour d'une filière-pivot. Les éco-activités ou relevant du développement durable arrivent en tête ; au même niveau (24%), les activités liées à l'emploi et la sécurisation des parcours professionnels ; en troisième, l'agriculture et l'alimentation durable (20%), puis, la culture et les industries créatives (19%). Une douzaine d'autres suivent (service à la personne, aux entreprises, restauration, bâtiment, etc.).

Mutualisation des compétences

Cinq formes de mutualisation principales ont été recensées : de compétences (79%), de savoirs et connaissances (73%), de lieux et de locaux (58%), de moyens matériels (44%) et financiers (27%). Intéressant à souligner : ce sont les compétences qui sont mutualisées en priorité, contrairement aux idées reçues sur les aspects matériels. Quels sont les impacts ressentis ? D'abord, la structuration d'une filière sur un territoire, puis une meilleure visibilité locale de l'ESS et de ses apports. Enfin, la mutualisation génère une amélioration de biens et de services proposés.

Cette mutualisation entraîne des formes de coopération innovantes, majoritairement commerciales et stratégiques. Les impacts sont bénéfiques : développement du maillage d'acteurs, amélioration en termes de ressources humaines, développement de l'activité des membres, notamment d'innovations en réponse aux besoins des publics cibles.

Quelques chiffres clés : emploi & ressources financières

- Les 24 PTCE représentent près de **2 200 emplois équivalents temps plein (ETP)**⁵. 10% de ces ETP sont investis directement dans les activités du PTCE.
- Ce sont les **secteurs d'activités** liés à l'emploi et à la sécurisation des parcours socioprofessionnels (4,6 ETP) et des services à la personne (2,9 ETP) qui ont le plus grand nombre de salariés en moyenne.
- Trois quarts des PTCE s'appuient sur le **soutien de bénévoles** dans leurs activités, spécifiquement dans la cellule d'animation quand ils n'ont pas les moyens de la financer.
- La **cellule d'animation** dispose en moyenne d'un seul ETP pour assurer la fonction de coordination
- Les **ressources financières** consolidées des 24 PTCE⁶ (chiffres d'affaires, aides, autres) s'évaluent à près de 111 234 000 € dont 60% de chiffre d'affaires et 18,5% d'aides publiques & privées.
=> 8% du chiffre d'affaires total de ces structures est dégagé par l'appartenance à leur PTCE.

⁵ L'échantillon analysé ici est de 115 structures ayant répondu à la totalité des questions quantitatives.

⁶ idem



INTERVENTIONS DE LA SALLE

Cyril Kretzschmar, économiste et consultant interroge Françoise Bernon sur l'écart-type⁷ des résultats présentés.

Françoise Bernon répond : « *Nous n'avons pas eu besoin de sortir les extrêmes puisque les données des 24 PTCE analysés se situent, de façon générale, dans les moyennes présentées ici* ».

Richard Hasselmann, administrateur du Labo de l'ESS, président fondateur du mouvement LIBR'ACTEURS : « *Dans les travaux du Labo sur l'alchimie de la finance solidaire nous avons pointé les SRDEII, un document obligatoire dans les budgets des régions. Il serait intéressant de voir comment les PTCE y ont leur place* ». Cette question sera abordée dans la deuxième partie avec Denis Hameau. Le **SRDEII**⁸ définit la feuille de route de la Région pour 5 ans en matière d'aides aux entreprises, comme le soutien à l'internationalisation, à l'investissement immobilier et à l'innovation, ainsi que les orientations relatives à l'attractivité du territoire régional. Il comporte ainsi un volet dédié à l'économie sociale et solidaire⁹.

Pierre-Éric Randrianarisoa, chef de projets Engagement sociétal au groupe BPCE (Banque populaire et la Caisse d'épargne) souhaite des arguments pour donner envie à ses confrères d'établissements bancaires de financer des PTCE.

Hugues Sibille apporte son point de vue d'acteur bancaire : « *Il faut montrer qu'un pôle crée de la valeur, de la richesse et que chacun de ses membres se développe et crée de l'emploi. En entrant dans un pôle, on développe son chiffre d'affaires. Lorsque les banques deviennent partenaires d'un PTCE, elles entrent dans un réseau d'acteurs du territoire. A l'époque, les "projets d'économie locale et sociale" (PELS) des Caisses d'épargne s'inscrivaient dans cette logique. En contribuant à ces outils, nous participons aux activités des territoires, donc à aller à la rencontre de nos clients et de nos partenaires de demain* ». Entre 2000 et 2008, les Caisses d'Épargne avaient l'obligation de financer, sur les performances de leur activité bancaire, des PELs. Près de 19 000 projets auraient été financés pour un montant de 354€ millions¹⁰.

Stéphane Montuzet, coordinateur du Pôle Sud Aquitain complète sur **l'enjeu de financement** : « *C'est la capacité pour le secteur bancaire à sortir d'une lecture classique, stricte de l'organisation pour passer à une lecture différenciée des modèles, plus territoriale. (...) C'est l'écosystème qui a des plus-values et des retombées territoriales. Nous nous apercevons qu'il n'y a pas de prise en compte par le système bancaire de toutes les participations croisées, y compris dans la solidarité financière des acteurs entre eux, ce qui pose vraiment souci* ».

⁷ « L'écart-type sert à mesurer la dispersion, ou l'étalement, d'un ensemble de valeurs autour de leur moyenne. Plus l'écart-type est faible, plus la population est homogène ». Institut nationale de la statistique et des études économiques <http://bit.ly/2xl6cbD>

⁸ Le Schéma régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII) est prévu par la loi NOTRe du 7 août 2015.

⁹ Site de la préfecture et les services de l'Etat en région Ile-de-France > Actualités > Le Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII). Janvier 2017. <http://bit.ly/2w32y7G>

¹⁰ Site de la Fédération des Caisses d'épargnes > Des actions responsables > Philanthropie. Consulté en août 2017. <http://bit.ly/2w32y7G>

TABLE RONDE

2.

LE TERRITOIRE COMME LIEU DE COOPÉRATION

- **Geneviève FONTAINE** - Chargée de mission à l'Institut Godin, directrice du centre de recherche appliquée : Scic TETRIS.
- **Barbara BLIN-BARROIS** – Cofondatrice et directrice associée Culture Couleur, cofondatrice associée de la Scic Ôkhra au sein du PTCE Matière et Couleurs du Lubéron.
- **Denis HAMEAU** – Vice-président du Conseil régional de Bourgogne Franche-Comté, en charge de l'ESS, Président de la commission ESS de l'association Régions de France.
- **Dominique HAYS** - Directeur Les Anges Gardins, Président de Terre d'Opale au sein du PTCE Ecopôle alimentaire de la région d'Audruicq.

QU'EST-CE QUE LA R&D TERRITORIALE ET QUEL EST LE RÔLE DES PTCE ?

Geneviève Fontaine, chercheur et directrice de la Scic TETRIS, apporte son éclairage :
« C'est un croisement entre deux champs. Une étude en cours, menée par Laurent Fraise en collaboration avec une équipe de l'Institut Godin, avec l'aide du Labo de l'ESS et financée par l'Institut CDC pour la Recherche, présente un premier panorama des démarches de R&D. Il y a eu une journée apprenante sur les démarches d'évaluation

et de R&D dans les PTCE en avril 2017 [Coorace, Labo de l'ESS, Institut Godin]. Un mouvement est en train de se structurer, nommé ALLISS pour une alliance Sciences-Sociétés, à l'origine d'un Livre Blanc présenté à l'Assemblée nationale en mars dernier. Ses premières assises sont actuellement en cours à Montpellier [en juillet 2017] ».

« Tiers-état de la recherche »

Ce Livre Blanc évoque les liens entre les acteurs de la société civile et l'enseignement supérieur, les centres de recherches, les universités ; il met l'accent sur l'importance de ce « tiers-état de la recherche » pour renforcer l'intelligence collective, contribuer à la recherche-innovation, la R&D, la recherche participative et la recherche-action, afin d'apporter des réponses aux grands défis sociétaux et environnementaux qui requièrent des approches interdisciplinaires.¹¹

« Nous avons remarqué que **le ministère de la Recherche** n'était pas associé aux deux appels à projets PTCE, ni celui du Développement Durable alors que c'est la finalité des PTCE, poursuit Geneviève Fontaine. Nous constatons un nombre croissant de collaborations entre des chercheurs en tant qu'individus et des pôles. Mais il y a très peu de formalisation avec les centres de recherches, les universités et organismes de formation alors qu'ils sont considérés comme des parties prenantes à part entière¹². Ils apparaissent comme des éléments subsidiaires mais pas obligatoires pour constituer un PTCE. L'environnement institutionnel est peu favorable, peu incitatif. Il n'existe pas de dispositif transverse d'analyse et d'évaluation. Si nous rappelons les trois piliers des universités, elles doivent : enseigner, faire de la recherche et avoir une utilité à leur territoire. En France, nous avons traduit cette utilité uniquement dans un lien avec les entreprises, en particulier les grandes ; d'où l'implication des universités dans les pôles de compétitivité ».

Pour rappel, un pôle de compétitivité a vocation à soutenir l'innovation. Il rassemble, sur une thématique ciblée, des entreprises, petites et grandes, des laboratoires de recherche et des établissements de formation. Les pouvoirs publics nationaux et locaux sont étroitement associés à cette dynamique. Il favorise le développement de projets collaboratifs de R&D¹³. Geneviève Fontaine déplore qu'il n'existe pas de programme de financement de l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) sur les PTCE. Pourtant...

« Nous constatons une structuration progressive [du lien avec la recherche]. Des chercheurs sont présents dès les expérimentations de PTCE (...). Nous avons recensé cinq thèses en cours sur des pôles. Nous avons repéré environ 25 à 30 chercheurs et experts qui travaillent sur le sujet très régulièrement. Ce ne sont pas uniquement des chercheurs en sciences humaines et sociales mais également en sciences physiques, en chimie, en sciences du vivant, en sciences de l'ingénieur. Certains PTCE font même de l'innovation technologique ! ».

¹¹ [« Prendre au sérieux la société de la connaissance », ALLISS Sciences-Sociétés, mars 2017].

¹² Définition du Labo de l'ESS et de l'article 9 de la loi ESS de juillet 2014.

¹³ Site du gouvernement > Qu'est-ce qu'un pôle de compétitivité ? Dernière mise à jour octobre 2016. <http://bit.ly/1kfifbO>



Selon Geneviève Fontaine, le lien avec les acteurs de la recherche renforce la capacité des acteurs des PTCE à développer « l'autoréflexivité ». Leur présence vise non seulement à produire des connaissances sur les PTCE, mais aussi à partir des PTCE ; cela permet de poser des diagnostics territoriaux sur la gouvernance, l'économie circulaire, l'écologie industrielle, la transition écologique... La R&D intervient également dans la conception de nouveaux produits et nouveaux procédés, dans la création et l'aide au démarrage de startups, le transfert et la diffusion de ces innovations sociales produites au sein des PTCE.

Quelques recommandations

- **La reconnaissance et valorisation de ces pratiques de recherche.** « Il est nécessaire d'y travailler tant pour les PTCE que pour les chercheurs impliqués. Pour l'instant, ils le font à titre personnel, souvent parce que ce sont des militants de l'ESS »¹⁴.
- **L'intégration de la recherche comme l'un des volets d'une animation nationale des PTCE** « pour participer à la R&D et à l'évaluation suppose d'être structuré ».
- **L'inscription des PTCE dans les agendas et les dispositifs de recherche spécifiques** « permettrait de trouver d'autres formes de financement ».
- **L'accès facilité aux dispositifs d'accompagnement et de financement de la R&D.** « Il est compliqué d'accéder aux crédits d'impôts recherche, aux thèses CIRFE, etc. » [Les Conventions Industrielles de Formation par la Recherche subventionnent toute entreprise de droit français embauchant un doctorant pour le placer au cœur d'une collaboration de recherche avec un laboratoire public].

R&D de l'entrepreneuriat de territoire

« Le PTCE devient support d'une R&D de territoire, il devrait être reconnu et financé comme tel dans une logique de décloisonnement et d'interdisciplinarité. Nombre de pôles vont vers ce rôle de plateforme, de mise en lien, de liaison autour d'une filière ou au service de l'intérêt collectif du territoire. Cette R&D territoriale devrait être considérée comme un investissement immatériel des territoires et des collectivités locales qui participent à son financement. Cela ouvrirait d'autres pistes de financement ».

La Caisse des dépôts a publié un rapport pour « Accompagner l'essor d'un entrepreneuriat de territoires » (mai 2017)¹⁵. Pour aller dans le même sens, **Hugues Sibille** rappelle le travail du Conseil supérieur de l'ESS sur un Crédit d'Impôt Recherche (CIR) en matière d'innovation sociale. Le premier programme d'investissement d'avenir du gouvernement (PIA) qui valorise la recherche et l'innovation avait impulsé une dynamique avec 100 millions d'euros pour l'ESS. « Pendant sa campagne, Emmanuel Macron avait parlé de lancer un accélérateur d'innovation sociale¹⁶. Les PTCE devraient en faire partie. La progression de l'écosystème "accompagnement/financement" doit se poursuivre si l'on veut contribuer au changement d'échelle de l'ESS ».

¹⁴ Geneviève Fontaine est Doctorante au laboratoire de l'ERUDITE, Université Paris-Est Marne-la-Vallée. Thèse démarrée en 2015 : « Comment la coopération territoriale basée sur l'économie solidaire contribue-t-elle au développement local durable ? ».

¹⁵ « Accompagner l'essor d'un entrepreneuriat de territoires », Cahiers d'enquêtes et d'analyses, Sylvain Baudet, mai 2017. <http://bit.ly/2xm2wXg>

¹⁶ Cf Rapport de synthèse, Commission Écosystème de l'Innovation Sociale, Projet d'avis, Conseil Supérieur de l'Économie Sociale et Solidaire. Décembre 2016 <http://bit.ly/2vymfkh>

Témoignage d'un PTCE

Barbara Blin-Barrois, directrice de Culture Couleur, fait partie des animateurs du PTCE Matières et Couleurs du Luberon.

Depuis le XVIII^{ème} siècle, il y a une tradition de production de couleurs minérales dans le Luberon, issues des falaises d'ocre, pigment argileux allant du jaune au rouge. Et aussi de couleurs végétales, de grandes productions teinturières. « Ces productions sont devenues des patrimoines paysagers [Parc naturel régional du Luberon] et nous avons été plusieurs à les prendre au corps pour les reconverter en production de services et d'expériences au travers d'activités culturelles et touristiques, de recherche et formation, et de production de gamme de produits » **en expérimentant les principes de l'économie circulaire.**

Il y a une vingtaine d'années, **l'association ôkhra** a été créée par cinq personnes, dont deux entrepreneurs et deux élus de la commune de Roussillon où était implantée une usine d'ocre en friche. Elle a conçu et développé des activités économiques qui ont opéré la mutation d'une activité industrielle en entreprise à vocation culturelle. Parallèlement, le thème de l'ocre a été ouvert au spectre plus large de la couleur naturelle. En 2004, devenue une association de près de 500 membres, ôkhra a choisi de se transformer en Société Coopérative d'Intérêt Collectif (Scic). Aujourd'hui, elle compte plus de 300 coopérateurs. Soutenue par la Région et cinq collectivités sociétaires, ôkhra gère le Conservatoire des ocres et de la Couleur en Délégation de Service Public.

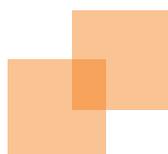


QU'APPORTE DE PLUS LA CRÉATION D'UN PTCE PAR RAPPORT À LA SCIC ?

« La Scic était perçue comme ayant un rôle dominant, centralisateur, donc le fait de créer le PTCE a permis de mobiliser un certain nombre d'acteurs anciens et nouveaux dans une dynamique générale plus ouverte et interactive ».

Barbara Blin-Barrois raconte comment les relations du pôle avec la recherche sont nées de rencontres informelles avec des chercheurs de l'école Centrale, du Centre de recherche et de restauration des musées de France (C2RMF), de l'Institut des NanoSciences de Paris. Leurs discussions ont débouché sur la création d'une **école thématique interdisciplinaire** sur la couleur, soutenue par le CNRS depuis près de vingt ans. Cette école travaille sur des thèmes transversaux se rapportant à différentes disciplines : chimie, physique, neurosciences, anthropologie, histoire, psychologie, philosophie, art... Elle réunit une pluralité de publics : enseignants, responsables pédagogiques, ingénieurs de l'industrie, chargés de recherche, doctorants, praticiens...

« Ces publics parviennent à s'écouter, se respecter, dialoguer, voire collaborer. Cette complexité intrinsèque à la couleur a nourri et enrichi par analogie notre travail en R&D sur la pédagogie coopérative, compétence indispensable pour conduire une gouvernance multi-partenariale. Ce que cette école a produit, outre un accès à des réseaux scientifiques et à des ressources technologiques qui auraient été hors de portée de notre petit territoire, c'est l'accès à des modes de raisonnements très diversifiés et surtout à une sorte de « gymnastique du questionnement », elle-même source d'évolution et de développement stratégique, comme un phénomène systémique, cybernétique. Car en développant un projet sur un territoire avec des acteurs économiques, politiques, culturels, des socio-militants, une équipe salariée, des bénévoles, des artistes, des financeurs, ... nous avons finalement à faire à la même complexité. Le multipartenariat territorial relève d'une biosystémie très analogue à celle de l'interdisciplinarité de la couleur. Le Pôle Territorial de Coopération Economique se nourrit aujourd'hui de réflexions autour de ce qui se joue au-delà d'une R&D technologique très tournée vers les enjeux de « couleurs durables », en cherchant à mettre en place une organisation « multi-échelle » du vivant, avec un équilibre des flux et des échanges, en une juste circulation des énergies et une économie des biens dans l'espace habité. »



COMMENT IMPULSER DE NOUVELLES DYNAMIQUES PARTENARIALES ET ENTREPRENEURIALES SUR LE TERRITOIRE ?

Denis Hameau, Vice-Président du Conseil régional de Bourgogne Franche-Comté, en charge de l'ESS propose des pistes de réponses. Hugues Sibille questionne le lien entre le SRDEII et le territoire comme lieu de coopération. Chaque région doit avoir un Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII).

Denis Hameau explique que l'ESS a été mise au cœur du développement économique de la nouvelle grande Région « *en faisant en sorte que la Franche-Comté avec sa vision de l'ESS et la Bourgogne avec la sienne, travaillent ensemble à construire une vision commune, tout en ne mettant pas en difficulté les structures existantes pour la continuité de leurs projets. Le SRDEII a pour but d'observer quels sont les points forts du territoire, les grandes filières sur lesquelles nous pouvons nous appuyer. J'ai considéré que l'ESS devait en faire partie et qu'elle pouvait aller chercher des financements dans les budgets classiques, ses projets y étant éligibles. Avec Jean-Claude Lagrange, Vice-président en charge du développement économique, de l'emploi et de la sécurité professionnelle, nous avons réuni les 115 établissements publics de coopération intercommunale (EPCI)¹⁷, lors de 8 réunions dans chaque département. Dans le même temps, se tenaient les Conférences régionales de l'ESS.* ».

Stratégie : émergence, accompagnement, transmission & emploi

Depuis la Loi ESS, les Régions et l'État sont tenus d'organiser ces conférences au moins tous les deux ans, en lien avec les Chambres régionales de l'ESS (CRESS). « *Nous avons mis ensemble des acteurs qui avaient chacun un bout de la solution et co-construit une stratégie sur quatre points. Nous avons le savoir-faire sur l'émergence des projets de territoire, nous avons donc lancé un générateur de projets.* » Selon l'AVISE, un générateur fait travailler ensemble les acteurs (entreprises, collectivités, acteurs de l'ESS, citoyens, etc.) pour identifier des besoins non couverts et y apporter une réponse. Il transmet ensuite le projet à un porteur (un individu, un collectif ou une structure du territoire) afin qu'il en assure la mise en œuvre opérationnelle¹⁸.

La Bourgogne Franche-Comté compte actuellement 14 projets en cours et 2 PTCE :

- **La Coursive Boutaric**, rassemblant une vingtaine d'entreprises culturelles et créatives dijonnaises
- **Clus'Ter Jura**, plateforme de coopération sur les éco-activités.

« *Deux pôles, ce n'est pas suffisant. Je rêve d'avoir un projet par territoire, c'est-à-dire 115 !* ».

Denis Hameau poursuit sa stratégie en quatre points : « *Le deuxième point est plus classique : l'accompagnement de la création d'entreprises qui peut d'ailleurs être intégrée dans les PTCE. Le troisième point, c'est la transmission. Il y a toute une génération de TPE et d'artisans qui arrivent à l'âge de la retraite. Comment préparer cette transition ? L'ESS a justement des ressources à proposer à "l'économie classique". Enfin, le quatrième point : comment passer du non-emploi à l'emploi ? Il existe 25 bassins d'emploi. Comment l'écosystème peut-il jouer de façon positive* » sur de nouvelles dynamiques partenariales et entrepreneuriales de territoire ?

¹⁷ Structure administrative regroupant plusieurs communes afin d'exercer certaines compétences en commun.

¹⁸ Site de l'Avise > Entreprendre > S'faire accompagner > L'accompagnement des projets de territoire. Mise à jour août 2016. <http://bit.ly/2xFH5Qs>

Hugues Sibille questionne : « En tant que Région, **stimulez-vous les partenariats entre la Recherche et les PTCE ? Est-ce une préoccupation ?** Avez-vous les moyens d'être facilitateur ? La recherche, ce n'est pas seulement les pôles de compétitivité, les grandes entreprises, les grands laboratoires, c'est aussi une approche décentralisée entre des chercheurs et des acteurs de terrain ». Denis Hameau a souhaité avoir un relais auprès de l'Agence Régionale de Développement Franche-Comté qui travaille avec les acteurs économiques du territoire pour favoriser implantations, extensions d'activités et développement de partenariats. Elle dispose d'outils de veille et études, cartographie, etc. dont la région pourra bénéficier pour participer à son développement.

« De plus, nous aimerions qualifier autour de 5 grands indicateurs ce que produit l'action spécifique ESS sur un territoire : économique & social, territorial, environnemental, sociétal. Suite aux élections présidentielles, un constat remonte des territoires : la fracture sociale et numérique. Il y a un sentiment d'abandon, la sensation de ne pas exister quand vous êtes absent du numérique ».

Témoignage d'un PTCE

Dominique Hays est coordinateur de l'Ecopôle alimentaire de la Région d'Audruicq. « Ce territoire du Nord, en région Hauts de France, est enclavé entre Calais et Dunkerque et fait partie de la Côte d'Opale, région côtière située entre la Côte belge et la baie de Somme. Ce territoire de tradition rurale et agricole, traversé par l'autoroute A16, devient une zone très résidentielle avec un fort taux de chômage. »

« Nous n'étions qu'un simple Jardin de Cocagne et nous devons nouer des partenariats pour changer d'échelle. La Communauté de Communes de la Région d'Audruicq (CCRA) qui souhaitait rendre centrale l'alimentation pour le développement du territoire, nous semblait l'acteur principal. Nous lui avons opposé notre conception du bien vivre alimentaire au modèle industriel classique qui court à la hausse des surfaces agricoles, à la réduction des besoins en personnel et des coûts unitaires de production, entraînant l'externalisation en Chine, une déshumanisation et une spéculation sur les denrées, phénomène grave dont souffre notre territoire. C'est pourquoi, nous avons créé un système alimentaire plus soutenable, solidaire, donnant accès à des produits locaux, sains et bio ».

La CCRA a été conseillé par Mairies Conseils, devenu Territoires Conseils, une entité de la Caisse des Dépôts qui aide les petites collectivités à concevoir leurs projets ou à élaborer une stratégie territoriale. Elle a fait le choix d'acquérir un ancien corps de ferme de 13 ha de surface agricole utile pour créer l'Ecopôle alimentaire¹⁹. Aujourd'hui, 2 associations, Terre d'Opale et Anges Jardins, portent la structure autour de plusieurs projets : une activité d'insertion professionnelle par la production alimentaire en agriculture biologique, le développement de systèmes de commercialisation complémentaires (distributeur automatique de légumes, paniers biologiques solidaires), un laboratoire de transformation de fruits et légumes ouvert aux producteurs du secteur, une Table de Cocagne (restaurant d'insertion), l'éducation et le développement de pratiques sociales et d'activités liées à l'alimentation (ateliers, jardinage, formations...)²⁰. « Nous transformons différents types de produits, de différentes gammes et nous collaborons donc avec différents acteurs, alors que la plupart des laboratoires font des investissements dans une mono-activité. Nous travaillons autrement en ayant cette intelligence du faire ensemble ».

¹⁹ Site du Réseau National Pour un projet Alimentaire Territorial Co-construit et partagé > Territoires témoins <http://bit.ly/2vwuqPQ>

²⁰ Site de L'Ecopôle alimentaire de la Région d'Audruicq <http://www.horizontalimentaire.fr>

Chiffres et indicateurs

Ce modèle étant très innovant, Hugues Sibille pose la question de l'acceptation des activités et des projets par les acteurs du territoire. *« Le nouveau modèle est très effrayant puisqu'il est en pointillé, les contours ne sont pas encore bien vus. Notre travail est de faire de la transition écologique et sociale, pour passer de l'ancien modèle au suivant. Les liens se sont faits doucement, par relations, de façon informelle d'abord. Nous faisons du PTCE sans le savoir ».*

L'Ecopôle alimentaire de la Région d'Audruicq représente aujourd'hui une cinquantaine d'emplois, pour 1 million d'euros de chiffre d'affaires consolidé. *« A la fin de l'année, il est parlant de montrer que 60% à 70% de ce que vous avez produit est réinjecté sur le territoire par les salaires. Au-delà d'indicateurs complexes à construire, il faut aussi analyser les signaux faibles, les récits qui peuvent encourager les élus ».*





TABLE RONDE

3.

LES PTCE DEMAIN... QUEL AVENIR ?

- **Guillaume COUARRAZE**, Département économie et cohésion sociale – Caisse des dépôts
- **Armand ROSENBERG**, Directeur de l'association Val'horizon et du PTCE Domb'Innov
- **Jean-Luc COMBE**, Directeur du développement des capacités des territoires au Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET)
- **Dominique OLIVIER**, Directeur des Fermes de Figeac et du PTCE FigeActeurs

Guillaume Couarraze rappelle l'engagement de la Caisse des dépôts sur les territoires, que ce soit à travers l'Institut CDC pour la Recherche, Mairies Conseils devenu Territoires Conseils, ou la Direction des Investissements et du Développement local qu'il représente. Il évoque la diversité des engagements de la CDC aux différents stades de la chaîne de projets : réflexions, conseils et ingénierie, financement et investissement.



« Nous avons toujours travaillé sur l'ESS dans une logique de décloisonnement, parfaitement illustrée par la démarche PTCE. Elle est porteuse de valeurs que nous partageons, comme laboratoire et apporteur de réponses et solutions sur le domaine de la transition. La CDC a axé son plan stratégique actuel autour de quatre transitions : démographique, environnementale et énergétique, numérique et territoriale. Le PTCE en est un vecteur essentiel. Il est important de souligner les impacts en terme d'activités et d'emplois, même s'il demeure des signaux qui ne sont pas mesurables ».

La CDC est partie prenante de ces problématiques. *« Nous nous retrouvons sur les questions d'amorçage et à l'opposé du spectre, de changement d'échelle mais aussi d'accompagnement et de financement ».* La CDC s'est associée dès 2013 au 1er appel à projets national PTCE qui avait sélectionné 23 lauréats. Elle avait participé à hauteur de 600 000 € sur une enveloppe globale de 3 millions d'euros. *« Les appels à projets en faveur des PTCE ont permis de nombreuses retombées positives : une visibilité au plan local et une reconnaissance au niveau national, un impact économique mesurable, toute une mécanique d'interconnaissances, une occurrence qui a permis de dédier du temps et des moyens pour conforter l'activité et les modèles des PTCE ».*

Guillaume Couarraze identifie bien entendu des pistes d'amélioration. *« Nous faisons le constat que les fonds ont surtout permis de faire financer le fonctionnement. L'effet levier sur le modèle économique se fait un peu attendre, mais la hausse des ressources propres entre les deux appels à projets est à saluer : lors du premier, autour de 23-24% et le double pour le deuxième ».* Pour cet expert, les fonctions, les actifs et les services sont des enjeux essentiels économiquement, que ce soit en termes d'immobilier, de mutualisation de moyens, de gains de marchés obtenus en commun, etc. Dans ce cadre-là, la mesure d'impact devient incontournable.

QUELS CHANTIERS POUR L'AVENIR ?

- **Favoriser l'émergence de projets.** *« C'est en partie le rôle des pouvoirs publics dans toute leur diversité, que ce soit sous forme d'appels à projets ou autre. C'est d'ores et déjà le rôle du Labo de l'ESS, de l'Avisé, ou d'entités sur les territoires, comme Le Labo régional des partenariats de France Active, par exemple ».*
- **Assurer la pérennité des projets,** *« à travers l'animation des réseaux de PTCE – le Labo de l'ESS est très impliqué auprès de la Délégation à l'Économie sociale et solidaire (DIESS) et participe à la réflexion »* [la DIESS est dotée de compétences interministérielles, rattachée à la Direction Générale du Trésor]
- **Accompagner le changement d'échelle.** *« La CDC continuera à y travailler indirectement [à travers des activités de conseil] et en tant que financeur. Au-delà du financement, il y a des besoins en accompagnement pour changer d'échelle. Il y a une dissonance entre les porteurs de projets qui ne trouvent pas d'investisseurs et les financeurs qui disent manquer de projets matures. Nous travaillons à un "Hub de l'ESS" pour les mettre en relation, cartographier l'immensité des dispositifs d'accompagnement et apporter un service sur mesure pour les projets de changement d'échelle ».*

- **Rendre compte et valoriser l'impact des projets.** Deux dispositifs sont cités de façon non exhaustive : L'Impact Invest Lab, laboratoire de l'investissement à impact social lancé par la CDC, le Centre Français des Fonds et des Fondations, le Comptoir de l'Innovation, le Crédit Coopératif, Finansol et le Mouvement des Entrepreneurs Sociaux, en 2016 ; MESIS, porté par le Fonds NovESS, est un outil de mesure et de suivi de l'impact social qui a vocation à être reconnu comme une norme.

Témoignage de PTCE

Armand Rosenberg représente le PTCE Dom'Innov. Le pôle a été candidat (non lauréat) de l'appel à projets de 2015. Il développe des outils et une expertise dans le domaine de la création d'entreprises et le soutien à l'entrepreneuriat social. Dans un premier cercle, il regroupe une vingtaine d'entreprise de l'ESS ou de structures à utilité sociale qui peuvent avoir un statut conventionnel, et plusieurs partenaires. L'ensemble représente 350 salariés, et environ 9 millions d'euros de budget consolidé.

Sur les cinq dernières années : plus d'une entreprise créée chaque année et plus 100 emplois. *« Le PTCE s'intéresse à presque tous les sujets dans son territoire, nous avons aussi bien : une SCOP industrielle qui fait des machines de traitement de l'air, vendues en Europe, des centres sociaux, des structures petite enfance, des acteurs de l'insertion par l'activité économique avec par exemple, une recyclerie, un cinéma... Pour appréhender l'avenir, nous avons un important projet, pour un investissement d'1,8 millions d'euros : le Local Lab sur lequel nous avançons avec la CDC. C'est un lieu de 3 000 M2 dans lequel nous souhaitons installer la dynamique du pôle, aussi bien son incubateur que ses services généraux et certains membres du pôle. Ce sera un lieu totem de l'économie circulaire et de l'entrepreneuriat social construit avec des containers maritimes recyclés pour partie. Le deuxième volet : l'innovation sociale et la coopération avec un lieu créé architecturalement en transverse. Cela structure l'avenir car nous ne réfléchissons plus à 3 ou 5 ans, mais plutôt sur des modèles à 15 ou 20 ans ».*

Est-ce que les difficultés de financement vous empêchent de vous projeter sur le futur? Les ressources du PTCE sont mixtes. Les revenus sont variables. Certaines activités sont à 100% de chiffres d'affaires, d'autres à 30%. *« Nous recevons des ressources publiques qui sont assez rarement des subventions, mais plus souvent une forme d'achat de prestations. Il y a une ressource dont nous nous servons beaucoup : les bénévoles qui travaillent avec une équipe de professionnels salariés. Cette dynamique est animée par l'énergie d'une utilité sociale, d'une économie citoyenne qui crée une alchimie. Elle avance à son rythme mais elle semble solide ».*

Dominique Olivier est directeur de la coopérative Fermes de Figeac, au sein du PTCE FigeActeurs, dans le département du Lot (Centre). Il est situé sur un bassin d'emploi des filières de la mécanique et de l'aéronautique, permettant de bénéficier d'un réel dynamisme économique. Ce bassin est l'un des rares à créer de l'emploi industriel en milieu rural, ce qui induit un effet boomerang pour les autres secteurs, notamment l'artisanat et l'agro-alimentaire.

« Je viens d'une coopérative agricole créée il y a plus de 30 ans. Sur ce petit territoire de 20 km de rayon, nous sommes 160 salariés aujourd'hui. Nous avons élargi notre champ d'action, en particulier sur les circuits de proximité et l'énergie. Nous avons beaucoup travaillé avec la collectivité, le Pays de Figeac. Suite à la loi NOTRe, ce pays a disparu, ce qui est bien dommage, mais cela nous a permis de faire connaissance avec d'autres acteurs du territoire. Pendant trois ans, nous avons fait un gros travail de prospectives en Gestion Territoriale des Emplois et des Compétences (GTEC). Le problème de notre territoire, c'est le manque d'actifs et de compétences. Figeac représentait 1 500 emplois industriels il y a 10 ans, c'est 2 500 aujourd'hui, ce sera 3 500 emplois en 2020. Ce manque provient également du fait que les jeunes partent faire des études à Toulouse y restent ».

En quoi le territoire peut-il être attractif ? Les acteurs du futur PTCE se sont aperçus qu'en partant de la question du devenir des modèles économiques, ils ne parvenaient pas à faire bouger les lignes pour l'avenir du territoire. Mais à l'inverse, à partir des enjeux de formation de personnel en interne et des actifs disponibles, ils parvenaient à faire évoluer les modèles d'organisations.

« Seul, personne n'avait la réponse. Mais ensemble, nous avions chacun des éléments de réponse. Pour avoir un territoire vivant, il faut de la valeur ajoutée; pour cela, il faut innover et pour innover, il faut des compétences. Nous nous sommes rendu compte que le territoire était le lieu de ces nouvelles valeurs ajoutées. Il est central car ce sont ses acteurs qui parviennent le mieux à gérer les biens communs. Enfin, nous avons expérimenté que l'ESS était la courroie de transmission idéale pour intéresser tout le monde et mettre les différents acteurs autour de la table ».

Pour structurer et développer la mutualisation, l'association FigeActeurs - La Fabrique a été créée en 2015. La question s'est posée de **l'attractivité du territoire pour faire venir de jeunes actifs**. Le besoin de places en crèches est alors incontournable. Les communes n'ayant pas les moyens, 6 entreprises du pôle se sont réunies pour monter une nouvelle structure. La crèche est non seulement pleine aujourd'hui (20 places, 10 emplois créés), mais sera doublée prochainement et répond aux besoins réels des entreprises avec ses horaires atypiques (6h30 à 20h).

Autre exemple : cela fait deux ans que le PTCE travaille à un projet alimentaire. L'association APEAI Figeac, spécialisée dans l'accompagnement de personnes handicapées (activités de blanchisserie, cuisine, service traiteur, foyer, hébergement...), participe à la co-construction d'une légumerie. Une entreprise d'insertion sera impliquée dans le maraîchage. Enfin, lorsqu'un promoteur a souhaité installer un parc éolien, le PTCE a proposé d'intégrer une part de financement local. 40% du parc est désormais financé par des acteurs locaux, collectivités, agriculteurs ou citoyens.





Aujourd'hui, le PTCE est actif dans des domaines très variés : stratégie territoriale (emplois et compétences, projets paysagers et architecturaux...) ; appui au développement économique (accompagnement RH de TPE en milieu rural, plateforme de services...) ; distribution alimentaire en circuits courts et insertion ; économie circulaire et éco-activités (parc collectif de toits photovoltaïques, valorisation de bois local, recyclage...). Avec 650 adhérents et 17€ millions de chiffres d'affaires, la coopérative Fermes de Figeac fait partie des 30 premières entreprises du Lot. Aujourd'hui, les membres actifs du pôle comptent 2 000 salariés et plus de 60 entreprises sont impliquées.

Jean-Luc Combe est directeur du développement des capacités des territoires au Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET). Il explique que le CGET est « à la disposition » du ministre de la Cohésion des territoires (en charge des politiques du logement, de la ville et de l'aménagement des territoires), tout en restant « au service du Premier Ministre », avec une « vocation interministérielle ».

« Ma direction s'occupe du développement des capacités des territoires, en bon français "empowerment", ironise-t-il. Aider les territoires à faire émerger les projets, les accompagner lorsqu'ils en ont besoin. Parfois, cela nécessite que plusieurs fées se penchent sur leur berceau et la fée État est encore là. Même après 35 ans de décentralisation et les pouvoirs importants donnés à tous les échelons des collectivités, l'État continue d'avoir des fonctions importantes : de stratège, d'accompagnement et de garant. Nous le voyons dans les cas de fermeture de sites industriels ». Le CGET était partie prenante dès le départ, avec la DIESS et la CDC pour faire émerger les PTCE. Le commissariat a fait partie des financeurs des deux appels à projets. Et le CGET a soutenu financièrement cette évaluation nationale.

« Les pôles correspondent tout à fait à la vocation des territoires de s'organiser, développer des projets et coopérer ensemble. L'un des maîtres mots de la Conférence Nationale des Territoires sera l'alliance des territoires. Il convient d'organiser l'intelligence territoriale. Il y a ce besoin de coopération de tous les acteurs, y compris de la société dite civile. L'ESS y a un rôle important ».

La première **Conférence Nationale des Territoires** s'est réunie après la rencontre PTCE, le 17 juillet 2017 au Sénat, en présence du Président et du Premier ministre. Elle répond à un objectif : faire en sorte que les collectivités territoriales soient associées en amont à toute décision qui les concerne. « Cette instance, présidée par le Premier ministre, est composée de membres du Gouvernement, de représentants des collectivités territoriales, du Parlement et des organismes de concertation territoriale existants. L'objectif est de bâtir un "pacte de confiance" entre les pouvoirs locaux et l'État, sur la base d'une organisation souple et intelligente », est-il expliqué sur le site du Gouvernement.

« Le CGET, ce n'est plus la DATAR²¹. Ce n'est pas un bureau parisien qui va décider de créer ou déplacer des milliers d'emplois en région. Nous sommes aujourd'hui davantage dans le "bottom-up". A la question de Hugues Sibille « les PTCE pourraient-ils se retrouver à l'ordre du jour d'une future Conférence Nationale des Territoires ? », Jean-Luc Combe répond par l'affirmative. Il pense que l'ESS y a toute sa place, notamment en raison de la présence du ministre de la Transition écologique et solidaire, Nicolas Hulot. Selon lui, deux événements doivent être à l'agenda des acteurs de l'ESS : les **États généraux de l'alimentation** (juillet à octobre 2017) et les **Assises de la mobilité** (septembre 2017).

Par ailleurs, Jean-Luc Combe revient sur la nécessité du très haut débit pour le développement des territoires. Malgré une certaine impatience compréhensible d'acteurs locaux qui souhaiteraient accélérer la couverture numérique et mobile, il affirme que des investissements sont faits et les projets avancent.

Pour finir, en l'absence d'**Odile Kirchner** qui a regretté de ne pouvoir se rendre à cette rencontre, Jean-Luc Combe se charge de faire passer son message : la CGET, la CDC, la DIESS discutent sur le besoin d'animation des PTCE qui devrait être porté par un réseau national. D'ici la fin de l'année 2017, des propositions seront faites, pour envisager « qu'une structure existante soit porteuse de cette animation. Odile Kirchner est la cheville ouvrière et saura mener à bien ce projet qui permettra de donner plus de pouvoir et de tracer des perspectives d'avenir pour l'ensemble des pôles ».

Pour conclure, Hugues Sibille confirme le souci et le besoin d'une animation nationale des PTCE.

« Si nous voulons qu'il y ait une prochaine étape, pourquoi pas avoir un "France PTCE" comme il y a un "France Clusters" » [le réseau national des clusters].

« Le travail d'évaluation impulsé par le Labo n'est qu'une première pierre. Il y a de nombreuses questions sur les financements, les modèles économiques, etc. Ce n'est pas un point d'arrivée. Nous sommes volontaires pour continuer à alimenter cette recherche avec les différents réseaux et acteurs ».

Le Président du Labo souhaite créer davantage de ponts avec la recherche. Il faut continuer à se poser la question : « Comment allons-nous travailler de façon très opérationnelle avec les chercheurs et pas seulement des sciences humaines ? ».

Enfin, Hugues Sibille espère convaincre Nicolas Hulot de l'accompagner faire une visite de terrain d'une journée sur un PTCE. « Peut-être que certains à cette tribune seraient candidats pour l'accueillir ? ». Il souligne que le ministre a souhaité, dans sa démarche, cette appellation « transition écologique et solidaire » et selon lui, les PTCE en font partie intégrante !



²¹ La Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale (DATAR) était chargée, de 1963 à 2014, de préparer les orientations et de mettre en œuvre la politique nationale d'aménagement et de développement du territoire. Décret créant la DATAR, décembre 2009 <http://bit.ly/2x01K4y>



Le Labo de l'ESS est un think tank
qui construit, par un travail collaboratif,
des axes structurants de l'économie sociale et
solidaire, à partir d'initiatives concrètes, innovantes
et inspirantes issues des territoires.

SUIVEZ-NOUS !



lelabo-ess.org



@lelabo_ess



Labo ESS

Décembre 2017

41, rue de Bellechasse - 75007 Paris
01 80 05 82 00
contact@lelabo-ess.org

Événement organisé par Camille Sultra et l'équipe du Labo de l'ESS

Compte-rendu rédigé par Marie Vabre

Photos et Création graphique par Guilherme Teixeira et Maud Mouisset

